

Chers amis sportifs,

Le club de tennis de table de l'Union Sportive Beaurepaire St Fulgent organise son **4^{ème} tournoi des familles le samedi 10 juin 2023 à la salle des sports de BEAUREPAIRE** ; ce tournoi est ouvert en équipe de 2 joueurs où les parents, les amis, la famille... sont les bienvenus ; n'hésitez donc pas à faire part autour de vous de cette manifestation qui sera à coup sûr un bon moment de détente pour pratiquer « le ping » de façon conviviale.

Règlement du tournoi

La salle sera ouverte à partir de 9h, le tournoi débutera à 10h pour se terminer vers 17h (environ).

Une buvette et une restauration sur place seront organisées toute la journée et des vestiaires avec douches seront mis à disposition.

Le principe du tournoi est de constituer une paire de doubles qui sera composée de deux joueurs ou joueuses (conjoints, amis, parents, copains, jeunes...). Un nom d'équipe pourra être trouvé.

Exemples de constitution d'équipe :

- Double dames : mère/fille, sœur/sœur, cousines, amis ensembles ...
- Double messieurs : père/fils, frère/frère, cousins, amis ensembles ...
- Double mixte : mari/femme, mère/fils, père/fille, amis ensembles ...
- Double : deux non-licencié(e)s
- Double : deux licenciés si la somme des points est < à 1100.

L'épreuve se déroulera sur 16 tables, avec un nombre de 48 équipes maximum.

Le 1^{er} tour de poule se fera par poules de 3 ou 4 équipes. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour entrer dans un tableau final dit « **Principal** ». Les autres équipes seront qualifiés pour le tableau dit « **Consolante** ». En fonction du nombre d'équipe inscrite, un classement intégral sera établi dans les deux tableaux (même nombre de matchs joués pour chaque équipe). Les finales se dérouleront vers 16h30.

Les parties se dérouleront en 33 points entre les 2 équipes A et B :

- ❶ Le Joueur A2 (non licencié) joue contre le joueur B2 (non licencié) jusqu'à 11 points.
- ❷ Le double A1A2 contre B1B2 jusqu'à 22 points en disposant les doubles de façon à ce que le non licencié A2 serve sur le non licencié B2.
- ❸ Le Joueur A1 (licencié) joue contre le joueur B1 (licencié) jusqu'à 33 points. La 1^{ère} équipe à 33 points gagne la rencontre.

Toutes les parties seront jouées au meilleur des 2 manches de 33 points. En cas d'égalité une 3^{ème} manche jusqu'à 11 points sera jouée par les joueurs A2 et B2 (non licenciés).

Les inscriptions pourront se faire par mail : christophe-bergeret@wanadoo.fr ou au **06 32 79 57 06**

Des inscriptions seront toujours possible le jour même si le quota d'équipes (48) n'est pas rempli. Les droits d'engagement sont fixés à **6 € par joueur (12€ l'équipe)**. Des coupes et des lots récompenseront les équipes finalistes et ½ finalistes des 2 tableaux. Un lot sera remis à la meilleure équipe jeune et/ou équipe féminine.

Merci d'avance pour votre participation.